

POUR VOUS INFORMER ET VOUS SOUTENIR EN PRÉVENTION

RAPPORT ANNUEL 2015



Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes

L'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES A ÉTÉ CRÉÉE EN 1983 EN VERTU DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

SON RÔLE

Fournir aux employeurs et aux travailleurs de son secteur des services d'information, de formation, de recherche et de conseil en prévention.

SON SECTEUR D'INTERVENTION COUVRE TOUTE LA CHAÎNE GRAPHIQUE

Édition avec ou sans impression, photographie, pré-impression, impression par tous procédés, fabrication de boîtes de carton pliant, reliure et finition.

ASSOCIATIONS MEMBRES

Association québécoise de l'industrie de l'imprimé | Association technique des flexographes et fabricants d'emballages du Québec | Hebdos Québec | Quotidiens du Québec | Centrale des syndicats démocratiques (CSD) | Fédération de l'industrie manufacturière (CSN) | Fédération nationale des communications (CSN) | Teamsters/Conférence des communications graphiques 555M (FTQ) | Unifor, section locale 145 (FTQ)

ÉQUIPE 2015 DE L'ASSOCIATION



De gauche à droite: Khalid El Ahrache, conseiller en prévention | Denise Laganière, agente d'information | Monique Laguë, agente de bureau – soutien à la formation | Denis Lavoie, conseiller en prévention | Dany Mailloux, conseiller en prévention | Marie Ménard, directrice générale | Tsvetanka Yaneva, agente de bureau – administration

MESSAGE DES ADMINISTRATEURS

L'année 2015 s'est terminée par la concrétisation du projet de fusion proposé par le conseil d'administration. Une assemblée générale spéciale a scellé notre entente avec l'ASPHME, amenant la création de MultiPrévention à compter du 1^{er} janvier 2016. Ce rapport constitue la dernière empreinte de notre association dans le secteur.

Vous pourrez constater que nous avons mené le projet de fusion tout en maintenant nos services. Nos conseillers sont intervenus directement auprès de 374 entreprises en 2015. Nos activités de développement nous ont permis d'enrichir notre offre de services de trois formations, d'une fiche d'information et d'une grille d'évaluation.



Nous pouvons être fiers de la contribution que nous apportons à MultiPrévention. Plus de 150 publications, 33 formations, un contenu Internet dynamique qui nous a toujours distingués ainsi que des outils qui facilitent l'exercice de la prévention au quotidien notamment pour la sécurité des machines, le cadenassage, la prévention des troubles musculo-squelettiques, la gestion des programmes d'accueil et de formation, les diagnostics et les plans d'action en prévention.

Nous sommes confiants que MultiPrévention saura préserver la connaissance et l'expertise développées par l'Association depuis plus de 30 ans et bonifier l'offre de services aux employeurs et aux travailleurs de notre secteur. Au nom des administrateurs et de l'équipe de l'Association, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée au cours des ans.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Handfield'.

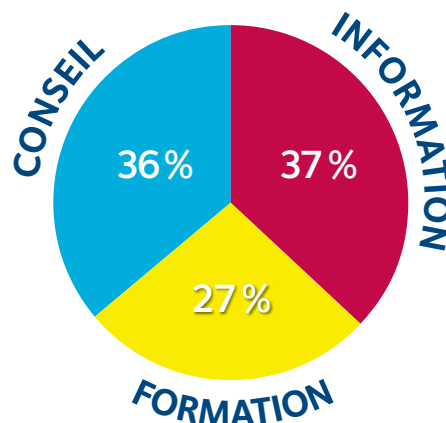
Michel Handfield, coprésident syndical

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anne-Marie Landry'.

Anne-Marie Landry, coprésidente patronale

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

L'Association a poursuivi sa mission en prévention en intervenant directement auprès de **374 entreprises** en 2015 ; **37 % du temps** affecté aux services aux entreprises a été consacré **à l'information**, **27 % à la formation** et **36 % aux services conseils**. Des activités de veille, de recherche et de développement ont également été réalisées afin d'enrichir l'offre de services et répondre aux demandes ponctuelles des employeurs et travailleurs du secteur.

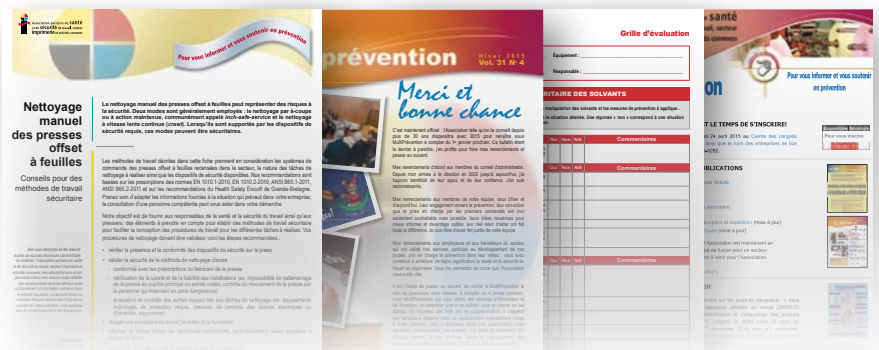


L'INFORMATION POUR COMMUNIQUER LA PRÉVENTION

L'information est au cœur de la mission de l'Association. En 2015, c'est 37 % du temps affecté aux services aux entreprises qui y a été consacré. Parmi nos réalisations, soulignons :

- des offres de services à 300 entreprises
- la publication régulière de nos bulletins d'information : *Graphiprévention*, *Cliquez prévention* et *Cliquez Formateurs*
- la publication de 4 idées de prévention
- une fiche d'information sur le nettoyage sécuritaire des presses offset à feuilles
- une grille d'évaluation sur l'entreposage des solvants
- une assemblée générale qui a rassemblé 125 personnes
- une conférence dans le cadre du Forum ATFFEQ 2015
- 9 sessions d'information sur la diligence raisonnable.

Le Prix graphiprévention 2015 a été décerné à l'équipe de TC Qualimax.



L'assemblée générale régulière a rassemblé 125 personnes du secteur.

LA FORMATION POUR AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ET LE SAVOIR-FAIRE EN PRÉVENTION

La formation contribue à enrichir les compétences des employeurs et travailleurs en matière de santé et de sécurité du travail. En 2015, 27 % du temps affecté aux entreprises a été consacré à la prestation de formations, et plus de 400 heures au développement de contenu.

LES FAITS SAILLANTS 2015

3 NOUVELLES FORMATIONS

Introduction au cadenassage
Manipulation sécuritaire des solvants
SIMDUT 2015

33 titres

de formation proposés

199

formations dispensées

93 %

d'appréciation moyenne

1 461

attestations émises

FORMATION DE FORMATEURS

9 formations théoriques

8 suivis d'animation pratique

418 attestations aux personnes
formées par les formateurs
en entreprise

2015



LE CONSEIL POUR FACILITER L'EXERCICE DE LA PRÉVENTION

Par ses services conseils l'Association supporte les employeurs et les travailleurs dans l'identification des dangers, l'évaluation des risques, la conformité aux normes et l'amélioration des conditions de santé et de sécurité du travail. Elle facilite l'élaboration de bilans et de plans d'action visant l'implantation de mesures durables en prévention. Ces services comptent pour 36 % du temps affecté aux entreprises en 2015, ils ont notamment permis :

- ▶ de supporter **34 entreprises** pour améliorer la sécurité des machines et la maîtrise des énergies dangereuses
- ▶ d'accompagner **27 entreprises** en gestion de la prévention
- ▶ d'intervenir dans **25 entreprises** pour prévenir les risques liés aux matières dangereuses
- ▶ d'aider **20 entreprises** pour sécuriser l'utilisation des engins de levage et de manutention
- ▶ de guider **20 entreprises** pour la prévention des troubles musculo-squelettiques, la réduction du bruit et l'amélioration de la qualité de l'air
- ▶ de contribuer à l'amélioration des conditions d'installation et d'utilisation des palettiers dans **17 entreprises**.

Des travaux de validation en entreprise ont aussi été poursuivis pour tester deux nouveaux utilitaires en programmation, l'un pour évaluer le potentiel de contournement de dispositifs de sécurité sur les machines, l'autre pour faciliter l'analyse de risque de choc électrique ou d'arc électrique et l'émission de permis de travail préalables aux interventions sur des installations électriques.



LA GOUVERNANCE POUR ASSURER LA PRESTATION DE SERVICES ET CONTRÔLER LES COÛTS

C'est surtout le projet de fusion avec l'ASPHME qui a retenu l'attention du conseil d'administration en 2015. Accepté par l'assemblée générale 2015, ce projet s'est concrétisé le 2 décembre 2015 à la suite d'une assemblée générale convoquée spécialement à cette intention puis d'une assemblée générale de fondation réunissant les délégués des deux associations. Nous sommes confiants que le regroupement des deux associations sous l'égide de MultiPrévention permettra la pérennité des services offerts en prévention aux employeurs et travailleurs de notre secteur.

Le conseil d'administration de MultiPrévention comptera 18 administrateurs dont 4 proviendront des associations patronales et syndicales de notre secteur. Ces personnes sont :

- ▶ **Gaétan Cajolais**, vice-président et délégué des Teamsters, Conférence des communications graphiques 555 M (FTQ)
- ▶ **Marie-Christine Chouinard**, chef du service des ressources humaines chez Produits Scientific Games, déléguée de l'Association technique des flexographes et fabricants d'emballages du Québec
- ▶ **Anne-Marie Landry**, directrice santé-sécurité mieux-être chez TC Transcontinental, déléguée de l'Association québécoise de l'industrie de l'imprimé
- ▶ **Pierre Roger**, secrétaire général/trésorier et délégué de la Fédération nationale des communications (CSN).

L'année 2016 en sera une de consolidation. Elle permettra l'unification des équipes, l'harmonisation et l'intégration des services offerts. Nous devons donc tous nous adapter au changement. Le conseil d'administration est confiant qu'à terme les employeurs et les travailleurs du secteur y gagneront. Entretemps, les employeurs assureront le financement 2016 de MultiPrévention à raison d'un taux de 0.051 \$ perçu par la CSST sur la masse salariale assurée par les entreprises classifiées dans notre secteur d'intervention.

De gauche à droite :

Anne-Marie Landry, directrice santé-sécurité et mieux-être chez TC Transcontinental, **Nathalie Brunet**, directrice d'usine D+H Itée, déléguées de l'Association québécoise de l'industrie de l'imprimé (AQII) – **Danny Lynch**, directeur du développement chez Élopak, délégué de l'Association technique des flexographes et fabricants d'emballages du Québec – **Larry Myles**, président et délégué des Teamsters, Conférence des communications graphiques 555 M (Teamsters 555 M) – **Mike Barbieri**, spécialiste en imprimerie chez PDI, délégué de l'AQII – **Marie Ménard**, directrice générale et secrétaire de l'Association – **Gilles Duguay**, trésorier et délégué de la Fédération nationale des communications – **Gaétan Cajolais**, vice-président et délégué des Teamsters 555 M – **Michel Tétreault**, vice-président et délégué de la Fédération de l'industrie manufacturière – **Gilles Cardin**, directeur des relations de travail à La Presse et délégué des Quotidiens du Québec – **Michel Handfield**, président sortant et délégué d'Unifor, section locale 145.





MESSAGE DU TRÉSORIER

Vous avez en main le dernier bilan financier que je vous présente à titre de trésorier de l'Association, ma fin de mandat coïncidant avec la fermeture de notre association. À l'instar des années passées, c'est un bilan des plus positifs que nous vous livrons.

Nos revenus 2015 ont totalisé 1 115 672 \$ provenant principalement des cotisations versées par les employeurs de notre secteur pour assurer notre financement. Nos dépenses, incluant celles requises pour la fermeture de notre organisation, se chiffrent à 981 779 \$. Nous terminons donc l'exercice 2015 avec un excédent de 133 893 \$ qui s'explique surtout par le non-remplacement d'un de nos conseillers qui a effectué un retour aux études en 2015.

Si nous pouvons être fiers de la contribution que nous apportons à MultiPrévention en matière de produits et services, nous pouvons l'être tout autant en matière de finances. L'Association n'a aucune dette et n'en lègue aucune car toutes les dépenses liées à notre fermeture ont été provisionnées à même nos finances 2015. En vertu des règles budgétaires de la CSST, nous pouvions constituer une réserve, ce que nous avons fait au cours des ans. Celle-ci se chiffrait à 278 919 \$ à la fin de 2015, nous l'avons entièrement transférée à MultiPrévention. Notre association contribue donc à fournir de solides assises financières à cette nouvelle association née de notre fusion avec l'ASPHME.

Gilles Duguay

RAPPORT FINANCIER

Bilan

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de
l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ
DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et sécurité du travail, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit

comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et sécurité du travail.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit les règles comptables particulières appliquées. Les états financiers ont été préparés pour permettre à l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES de se conformer aux dispositions en matière d'information financière aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de la CNESST et de l'association et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Société de comptables professionnels agréés
Vaudreuil-Dorion
Le 9 février 2016

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

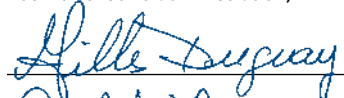
	2015	2014
Produits		
Transfert de la Commission de la santé et de la sécurité du travail	1 100 000 \$	1 108 000 \$
Services, matériel et divers	3 984	5 292
Intérêts	11 688	11 397
	1 115 672	1 124 689
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales (annexe A)	699 196	754 375
Fonctionnement (annexe B)	229 158	234 670
Charges de dissolution de l'organisme (note 10)	53 425	-
	981 779	989 045
Excédent des produits sur les charges	133 893 \$	135 644 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Actif		
Court terme		
Encaisse	252 395 \$	42 330 \$
Placements temporaires (note 5)	393 500	543 894
Débiteurs (note 6)	15 537	14 667
Charges payées d'avance	-	2 906
	661 432	603 797
Immobilisations (note 7)	2 199	7 681
	663 631 \$	611 478 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 8)	246 367 \$	115 605 \$
Sommes à remettre à la CNESST	136 146	134 547
	382 513	250 152
Provision pour indemnité de cessation d'emploi	-	72 473
	382 513	322 625
Actifs nets		
Réserve pour engagement	278 919	281 172
Investis en immobilisations	2 199	7 681
	281 118	288 853
	663 631 \$	611 478 \$

Pour le conseil d'administration,




, administrateur

, administrateur

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réserve pour engagement	Investis en immobilisations	Non affectés	2015 Total	2014 Total
Solde au début	281 172 \$	7 681 \$	- \$	288 853 \$	294 066 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	133 893	133 893	135 644
Montant affecté à la réserve pour engagement	(2 253)	-	2 253	-	-
Excédent à remettre à la CNESST	-	-	(136 146)	(136 146)	(134 547)
Amortissement	-	(5 482)	-	(5 482)	(6 310)
Solde à la fin	278 919 \$	2 199 \$	- \$	281 118 \$	288 853 \$

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	133 893 \$	135 644 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement:		
Débiteurs	(870)	(559)
Charges payées d'avance	2 906	(242)
Créditeurs	130 762	6 857
Provision pour indemnité de cessation d'emploi	(72 473)	72 473
	60 325	78 529
	194 218	214 173
Autres activités		
Excédent remis à la CNESST	(134 547)	(222 932)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	59 671	(8 759)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	586 224	594 983
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	645 895 \$	586 224 \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	252 395 \$	42 330 \$
Placements temporaires	393 500	543 894
	645 895 \$	586 224 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail; conformément à l'article 99.1 de cette loi, elle est une personne morale au sens du Code civil. En vertu de l'article 101 de la même loi, elle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant à son secteur des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et sécurité du travail.

2. RÈGLES COMPTABLES PARTICULIÈRES

L'Association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, à l'exception des règles régissant les immobilisations qui sont plutôt tirées des Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

Les acquisitions sont à la fois portées à la charge l'année de l'acquisition et portées à l'état de la situation financière via les actifs nets investis en immobilisations. Aucune charge d'amortissement n'est portée aux résultats. La valeur des immobilisations ainsi que de l'actif net investi en immobilisations est réduite à chaque année pour un montant équivalent à l'amortissement calculé.

3. FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

L'Association est financée par des sommes perçues spécifiquement à cette fin par la CNESTT (anciennement CSST). Le taux, aux fins du financement de l'Association, est appliqué sur la masse salariale assurée par la CNESTT dans le secteur. Le résultat obtenu doit être suffisant pour couvrir les besoins financiers de l'Association. Advenant que les salaires assurables dudit secteur subissent une baisse marquée, cette situation pourrait résulter en une réduction du montant transmis par la CNESTT.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'Association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que sur les provisions pour charges engagées. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées indiquées ci-dessous :

Mobilier de bureau	10 ans
Équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Actifs nets

En vertu des règles budgétaires applicables aux associations sectorielles paritaires de santé édictées par la CNESTT, les actifs nets non affectés peuvent être conservés par l'Association jusqu'à un maximum du plus élevé de 250 000 \$ ou 25 % de l'ensemble des revenus de l'association pour l'année en cours, soit un montant de 278 919 \$ en date du 31 décembre 2015. À la demande du conseil d'administration, ce montant est placé dans une réserve pour engagement qui est présentée distinctement des autres actifs nets. Conséquemment, un montant de 136 146 \$ doit être remis à la CNESTT en date du 31 décembre 2015.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la somme à remettre à la CNESTT.

5. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2015	2014
Dépôts à terme rachetables, taux variant de 1,45 % à 1,81 %, échéant en février 2016	393 500 \$	392 750 \$
Fonds communs	-	151 144
	393 500 \$	543 894 \$

6. DÉBITEURS

	2015	2014
Clients	- \$	1 136 \$
Intérêts courus	7 300	6 120
Taxes de vente	7 244	6 411
Avances aux employés	993	1 000
	15 537 \$	14 667 \$

7. IMMOBILISATIONS

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	7 476 \$	5 546 \$	1 930 \$	2 774 \$
Matériel informatique	32 758	32 489	269	4 907
	40 234 \$	38 035 \$	2 199 \$	7 681 \$

8. CRÉDITEURS

	2015	2014
Fournisseurs et charges courues	9 647 \$	22 308 \$
Salaires nets	1 578	3 573
Charges sociales	1 448	1 635
Retenues à la source à payer	1 273	2 695
Vacances courues	28 704	85 394
Provision pour indemnité de cessation d'emploi	150 292	-
Obligations liées à la dissolution de l'organisme (note 10)	53 425	-
	246 367 \$	115 605 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'organisme est fusionné avec une autre ASP, ce qui met fin à ses activités. Des charges de l'ordre de 53 425 \$ ont tout de même été encourues par l'organisme en 2016 afin de procéder à la production du rapport annuel 2015, à l'audit de la période terminée le 31 décembre 2015 ainsi qu'à la dissolution de l'organisme incluant son déménagement. À la demande de la direction de l'entité issue de la fusion et avec l'accord du conseil d'administration de l'organisme, ces charges ont toutes été provisionnées en date du 31 décembre 2015 puisque celles-ci sont le résultat de la fusion ou sont directement reliées à l'exercice 2015.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

ANNEXE A – SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

Salaires – bureau et administration	514 013 \$	569 193 \$
Provision pour indemnité de cessation d'emploi	77 819	72 473
Charges sociales	47 769	52 290
Avantages sociaux	59 595	60 419
	699 196 \$	754 375 \$

ANNEXE B – FONCTIONNEMENT

Loyers et charges connexes	89 633 \$	86 688 \$
Location d'équipement de bureau et autres	8 639	8 754
Entretien et réparations	4 891	6 146
Honoraires de consultants externes	13 371	23 818
Colloques	4 661	4 458
Réunions	15 202	10 064
Perfectionnement et formation	499	1 539
Déplacements	19 735	17 699
Jetons de présence	8 175	6 200
Publicité	963	3 369
Représentation	-	707
Volumes et documents	589	2 010
Impressions diverses	23 215	24 149
Poste et messagerie	10 298	13 304
Fournitures de bureau	1 586	2 424
Autres charges d'administration	887	567
Télécommunications	11 829	11 216
Honoraires des auditeurs indépendants	8 825	5 589
Assurances	2 822	2 607
Cotisation – associations	1 736	1 650
Frais bancaires	1 343	1 266
Ameublement et équipement non capitalisés	259	446
	229 158 \$	234 670 \$



**RIEN NE SE CRÉE,
RIEN NE SE PERD,
TOUT SE TRANSFORME.**

L'Association est devenue MultiPrévention
le 1^{er} janvier 2016.



POUR PLUS D'INFORMATIONS
SUR LES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

MULTI
PRÉVENTION ASP 

www.multiprevention.org

Téléphone: 450 442-7763
Télécopieur: 450 442-2332
150-2405, boulevard Fernand-Lafontaine
Longueuil (Québec) J4N 1N7